

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBS

ARRONDISSEMENT
BESANCON

CANTON
BESANCON 2

COMMUNE :
ECOLE-VALENTIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
D'ECOLE-VALENTIN**

Du 29 Avril 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 29 Avril

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune d'ECOLE-VALENTIN étant réuni en Mairie d'Ecole-Valentin, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yildirim Kadir .

Nombre de membres

- en exercice :	15
- présents :	15
- votants :	15
- ayant donné procuration :	0
- absents excusés :	0
- absent :	0

Présents : Yildirim Kadir, Lagoutte Verrier Karen, Gaudin Claire, Voisin Aude, Mergen Maxence, Louveau Hubert, Andreosso Brigitte, Boiteux Doriane, Martinez Najate, Tonnelier Virginie, Rousselle Léa, Jacquinot Amandine, Esprit Carine, Courtejaire Jean-Pierre , Foti Sylvie

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Aude Voisin

Président de séance : Monsieur Kadir Yildirim

Le conseil d'administration a approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 présentant un excédent de fonctionnement de 14 243.78 euros et un résultat de clôture cumulé de 14 153.39 euros.

Date de la convocation :
24.04.2026

Date d'affichage : 24.04.2026

OBJET

**AFFECTATION DU RESULTAT
2025**

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé comme suit :
RF 002 : 14 153.39 euros.

**Résultat du
vote :**

-pour : 15
-contre : 0
-abstention : 0

Fait et délibéré à Ecole-Valentin, le 29 Avril 2026
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme

Le président du CCAS,

